



Annexe 1.0

Arrêté le : 15.05.2025
Approuvé le : 13.02.2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 13.02.2026

Approuvant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale
Fait à Sisteron, le 13.02.2026

de Vice-Président délégué
en charge des Sot Philippe VITANOS



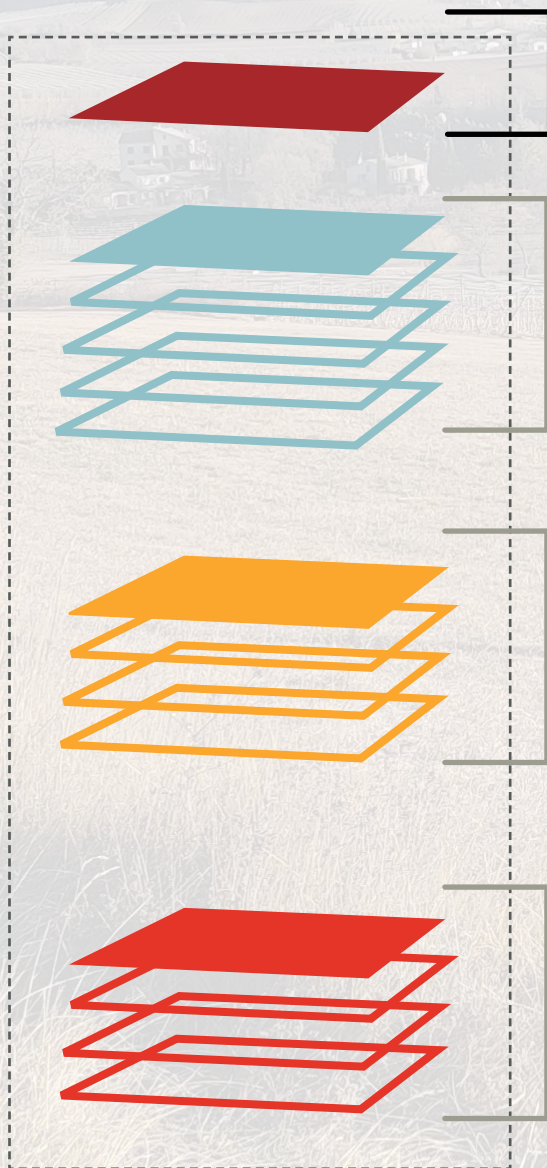
UN DIAGNOSTIC, POURQUOI?

- > Pour mettre en évidence des éléments qui relient les 60 communes du Sisteronais-Buëch,
- > Analyser les raisons d'un attachement du Sisteronais-Buëch à son environnement,
- > Et comprendre les enjeux auxquels le territoire doit faire face.

RÉALISÉ COMMENT ?

- > Par des explorations territoriales ;
- > Des rencontres avec les actrices et acteurs du territoire ;
- > Des ateliers avec élues, élus, habitantes et habitants ;
- > Un Bus Tour de trois jours avec les élues et élus ;
- > Des échanges avec les techniciennes et techniciens.

COMMENT LE LIRE ?



INTRODUCTION

ENTRE ALPES ET PROVENCE, LE SISTERONAIIS-BUËCH, TERRITOIRE DE TRANSITIONS

CARNET 1

UN TERRITOIRE AUX CARACTÈRES NATURELS AFFIRMÉS

CARNET 2

DES TERRITOIRES LIÉS

CARNET 3

UN TERRITOIRE D'IDENTITÉS



INTRODUCTION

ENTRE ALPES ET PROVENCE, LE SISTERONNAIS- BUËCH, TERRITOIRE DE TRANSITIONS

UNE INTERFACE ADMINISTRATIVE

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch ...

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB), est créée le 1er janvier 2017 sous l'impulsion de la loi NOTRe. Elle est issue du regroupement de 7 communautés de communes et comprend aujourd'hui 60 communes. À ce titre, elle est dite de type « XXL », selon les termes de l'Assemblée des Communes de France.

Afin de maintenir un lien avec les territoires des anciennes intercommunalités, la Communauté de Communes s'est répartie sur l'ensemble du territoire. Le siège de la collectivité est situé à Sisteron et 4 autres pôles sont répartis dans d'autres communes :

- Serres : services à la population et aides aux communes, EFS, services techniques et administratifs à disposition des communes
- Garde Colombe : pôle environnement
- Lazer : pôle administration générale
- La Motte-du-Caire : transports scolaires
- Sisteron : siège de l'intercommunalité, pôle technique, pôle attractivité du territoire et pôle finance.

... au carrefour de limites administratives

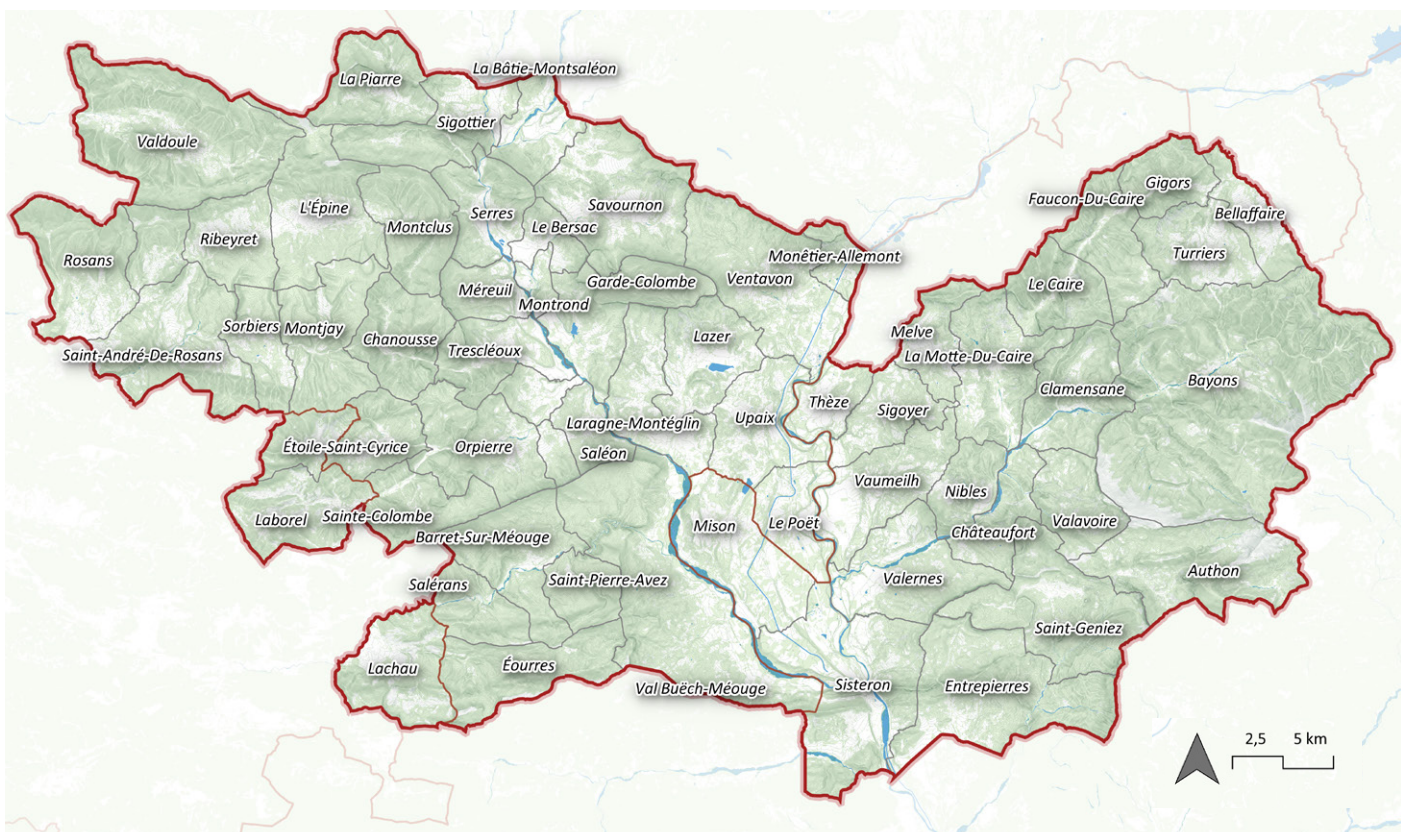
Le territoire du SCoT comporte des particularités dans le paysage institutionnel local. Il s'étend sur trois départements :

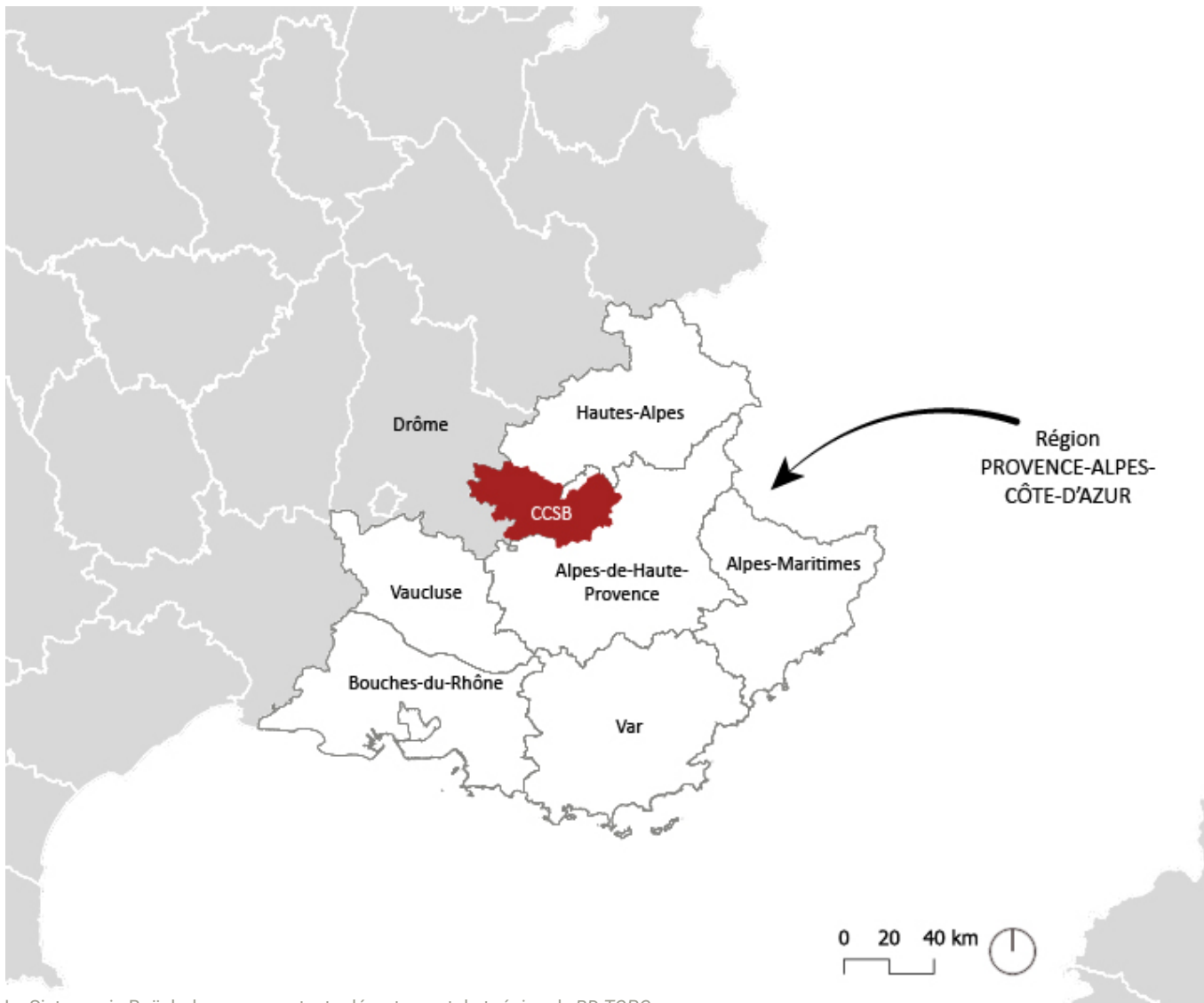
- _ les Hautes-Alpes (36 communes)
- _ les Alpes-de-Haute-Provence (21 communes)
- _ la Drôme (3 communes) ;

et deux régions :

- _ Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- _ Auvergne-Rhône-Alpes

Ces particularités sont nourries par la multiplicité des acteurs et partenaires à mobiliser pour mettre en place des projets (PNR des Baronnies provençales, chambres consulaires, Agences de développement, Préfectures...), et la récolte de données statistiques et cartographiques, permettant de caractériser le territoire et de le situer dans un contexte plus large. Mais la mobilisation des différents acteurs dans le cadre du SCoT a permis de pallier ces difficultés.





Le Sisteronais-Buëch dans son contexte départemental et régional_BD TOPO



Le Sisteronais-Buëch intégré dans le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales_2025

LE SISTERONAIIS-BUËCH, DANS SON ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

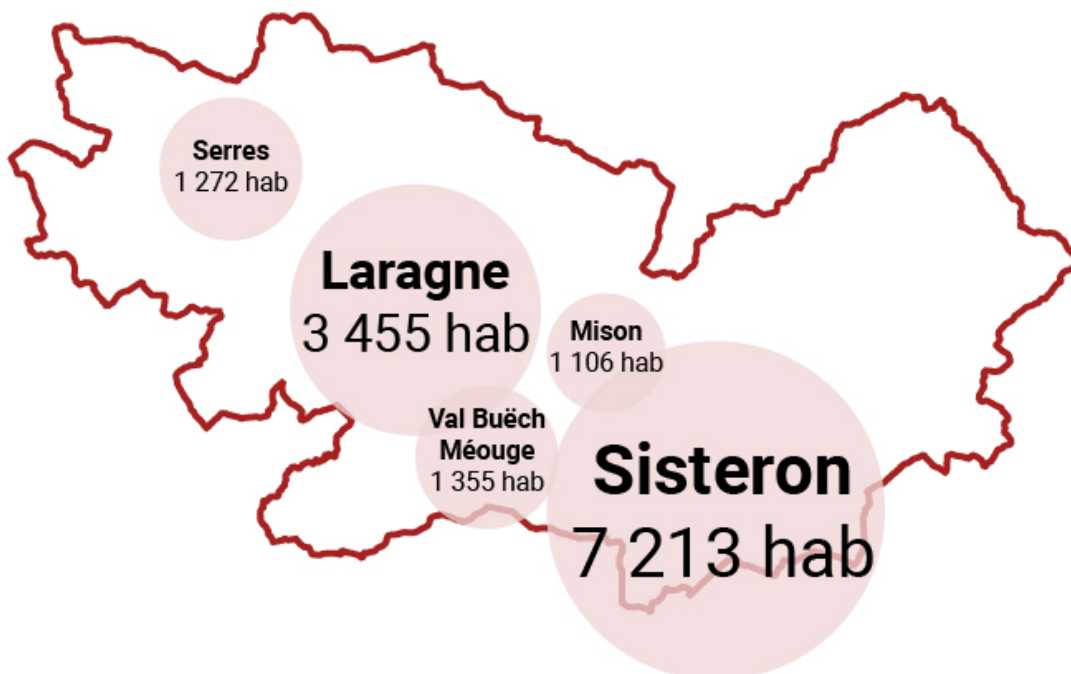
Un territoire faiblement occupé, au cœur d'un réseau de villes intermédiaires

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'étend sur un vaste territoire où la densité de population est très faible, à l'instar d'autres espaces en France (Sud Vercors, Cévennes, Nord des Landes, Creuse, ...).

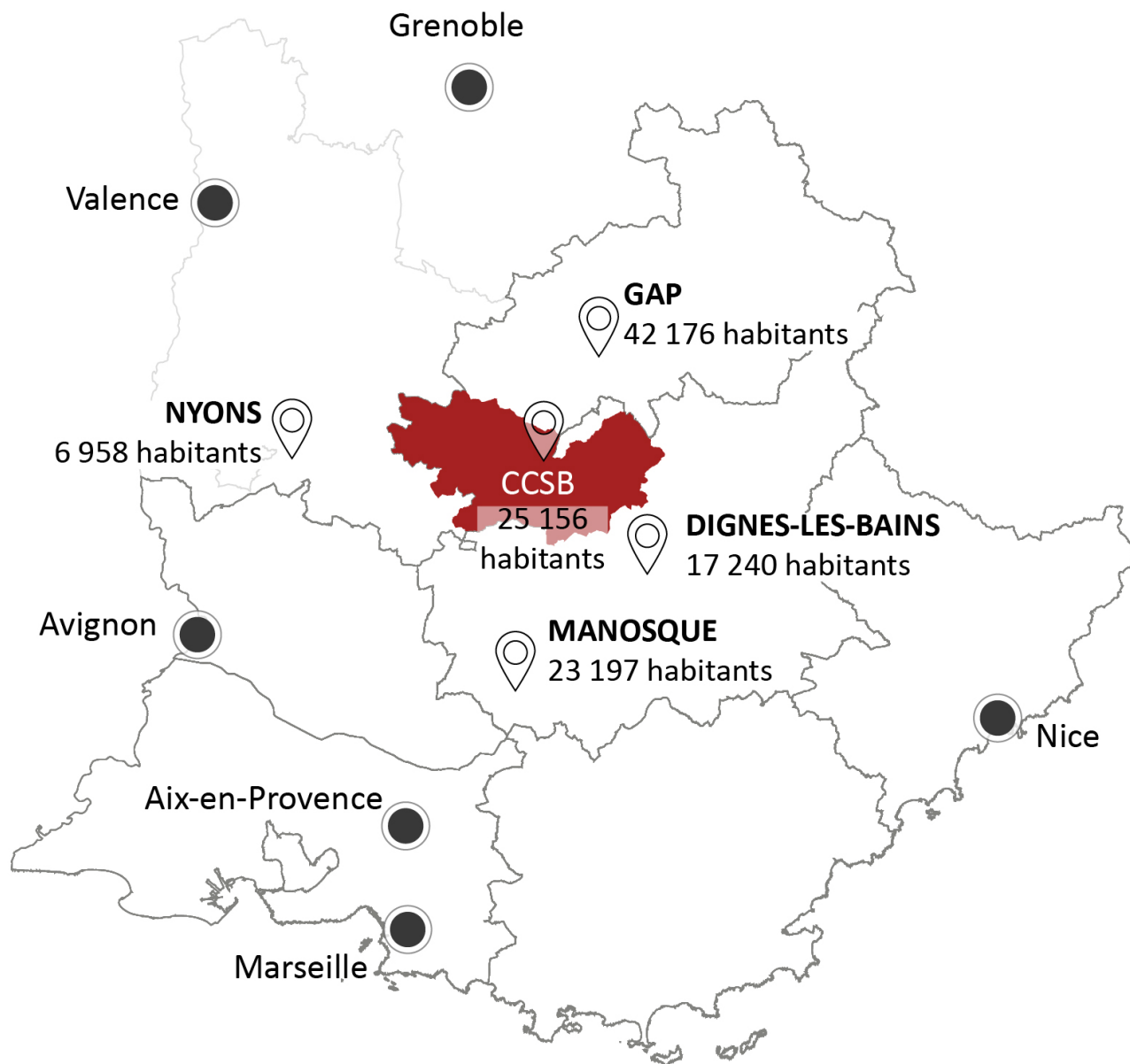
Sa densité de population n'atteint pas 17 habitants/km², en deçà des moyennes départementales des Hautes-Alpes (25,5 hab./km²) et des Alpes-de-Haute-Provence (23,7 hab/km²), classés pourtant parmi les 10 départements les moins densément peuplés en France.

Sa « ruralité », influencée par sa taille (1 488 km²) et l'omniprésence des grands espaces naturels et agricoles, s'illustre par l'éloignement vis-à-vis des services qu'accueille un réseau de villes de rang « intermédiaire », toutes à plus de 30 minutes en voiture de la CCSB.

La ruralité s'exprime donc bien au-delà des seules limites de l'intercommunalité, malgré la présence de ce réseau urbain voisin. Hormis Gap, il n'impacte pas fortement le fonctionnement du bassin de vie du Sisteronais-Buëch. Notamment en raison de Sisteron, agglomération au rayonnement régional, le territoire présente une relative autonomie vis-à-vis des équipements et services de proximité.



Les cinq communes les plus peuplées de l'intercommunalité_ INSEE 2018



Un territoire localisé au cœur d'un réseau de villes intermédiaires_ INSEE 2018, BD TOPO

Un territoire de transit, relativement bien connecté au reste de la Région

« Si éloigné, et à la fois si proche » pourrait-on dire de la situation géographique du territoire de la Communauté de Communes. Certes, elle n'est pas localisée « à l'ombre portée d'une Métropole régionale » qui lui offrirait une attractivité par défaut.

La situation est plutôt celle du territoire devant relever le défi de fonctionner en « autonomie », dans un contexte de massification des installations ou de réorganisation des services à la population ou des équipements publics.

Éloigné des métropoles, le territoire n'en est pas pour autant déconnecté. La présence d'infrastructures routières majeures (A51, D 1075, D 994, D1085), le rapproche à moins de deux heures des principales agglomérations régionales. Selon la localité de départ, la Métropole Aix-Marseille est à peine à plus d'une heure.

Le territoire constitue également un lieu de flux importants, en tant qu'alternative à la vallée du Rhône pour le transit nord-sud et un axe est-ouest entre les Hautes-Alpes et la moyenne vallée du Rhône (D994).

La connexion relativement aisée de ce territoire vaste et peu peuplé aux métropoles régionales voisines a des effets non négligeables : une captation de la population locale vers les équipements structurants, mais aussi une « proximité » des métropoles permettant de renforcer le rôle du territoire en matière de villégiature.

Un territoire soumis à une forte concurrence à ses marges

Le territoire du Sisteronais-Buëch est marqué par ses grands espaces vierges, sa diversité et ses grandes qualités paysagères. Ils constituent à l'évidence des atouts en terme de cadre et de qualité de vie au quotidien (facteur d'attractivité important pour attirer de nouveaux arrivants) ou comme arguments de la promotion touristique.

Malgré ce constat très favorable, peut-il constituer à l'échelle régionale un élément différenciant vis-à-vis des territoires limitrophes ?

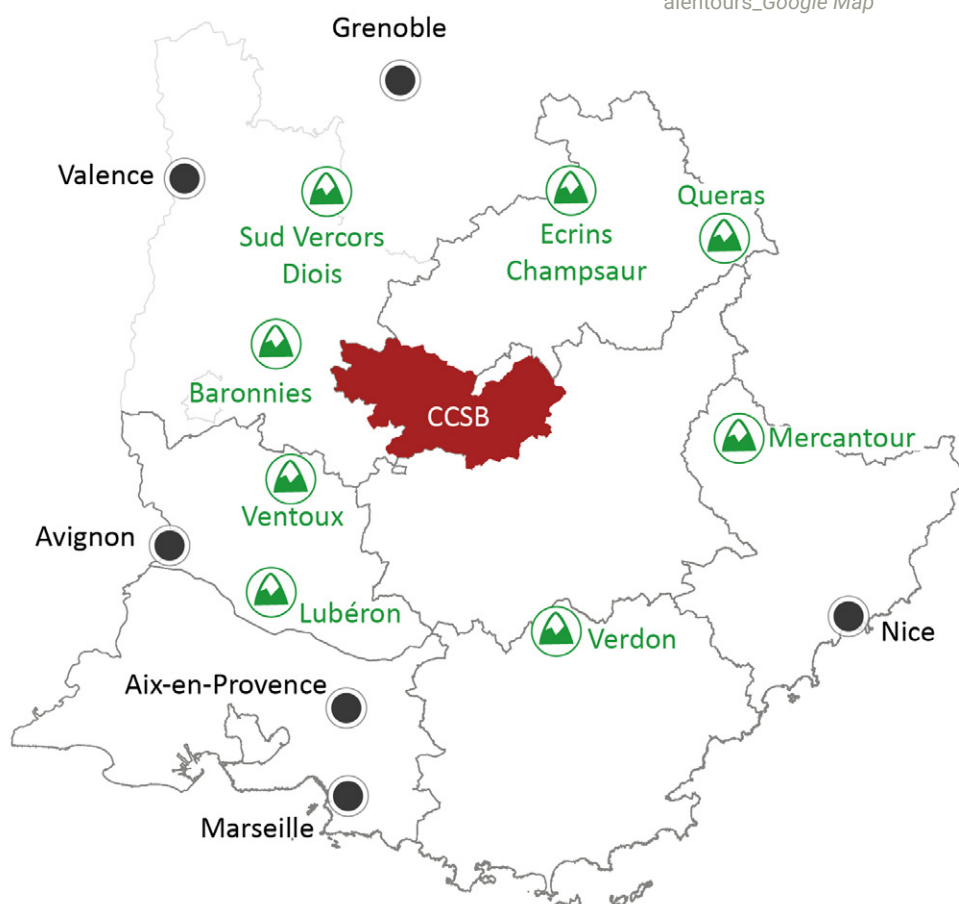
La carte ci-contre fait état de ces territoires qui constituent également des lieux remarquables au regard de leur patrimoine paysager, de leur cadre de vie, de leur culture, voire d'autres atouts (comme les sports d'hiver).

Ainsi, comparé aux entités voisines, le territoire du Sisteronais-Buëch :

- pourrait être perçu comme un concentré de toutes ces entités, en jouant sur la diversité de ses paysages pour en faire un véritable argument d'attractivité ;
- peut constituer une base de départ pour un tourisme itinérant « en direction » de tous ces lieux emblématiques.



Les distances entre le Sisteronais-Buëch et les villes principales alentours_Google Map



Des lieux remarquables dans les territoires alentours_Carte IGN

COMMENT DÉCRIRE CE TERRITOIRE-INTERFACE ?

Le Sisteronais-Buëch est un territoire de/ en transition, entre mer et montagne, aux confins d'entités administratives, culturelles, géographiques et paysagères de la Provence et du Dauphiné. Il connaît de nombreuses transformations, opérant tant sur ses caractéristiques intrinsèques que sur les relations qu'il entretient avec les territoires voisins.

Nous proposons d'apprécier la multiplicité de ces dynamiques au moyen de trois carnets et de trois sujets d'attention.

Le premier carnet étudie les relations entre les installations humaines et **le socle naturel**.

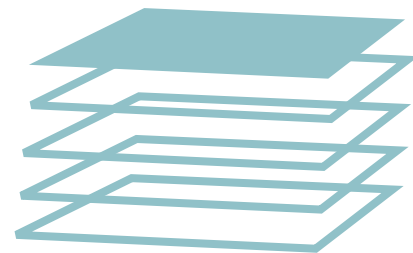
Le second s'attarde davantage sur les relations entre **les activités humaines** et sur la différenciation des espaces d'accueil de ces activités.

Le dernier décrit les relations entre les habitants du territoire, leurs modes de vie et **le cadre bâti** qui les accueille.



INTRODUCTION

ENTRE ALPES ET PROVENCE, LE
SISTERONAI-S-BUËCH, TERRITOIRE
DE TRANSITIONS



CARNET 1

UN TERRITOIRE AUX
CARACTÈRES NATURELS
AFFIRMÉS



CARNET 2

DES TERRITOIRES LIÉS



CARNET 3

UN TERRITOIRE D'IDENTITÉS

La Communauté de Communes étant relativement récente, les synergies entre les entités du territoire ne semblent pas toujours évidentes. Le diagnostic s'attache à rassembler les différentes communes et témoigner des éléments qui les lient.

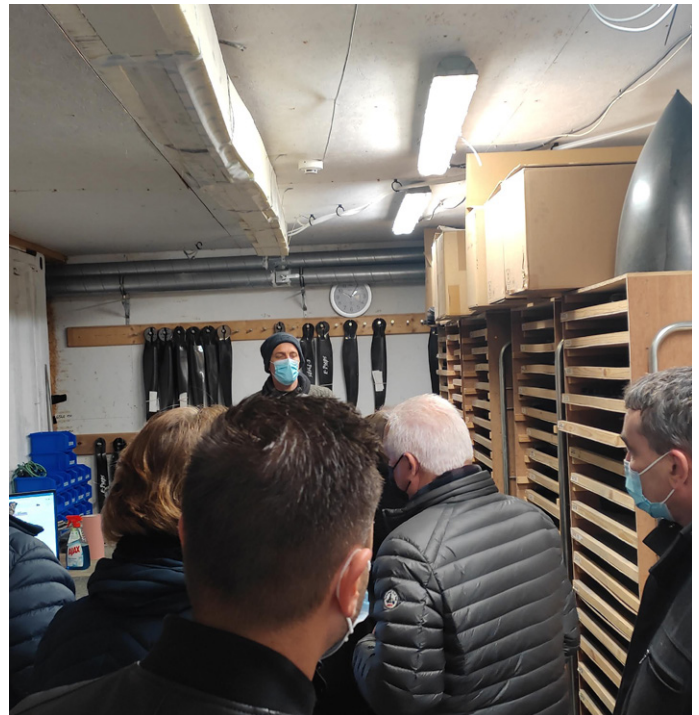
Il a été conçu en donnant une parole significative aux élus et acteurs lors d'entretiens, visites et ateliers.

Afin de proposer une lecture simplifiée et accessible, il se compose de différents carnets et feuillets. Chacun peut se lire indépendamment, proposant des pistes de réflexions à partir des constats relevés. Ce format vise une facilité de lecture et de compréhension des enjeux sur lesquels les élus vont être amenés, dans le cadre de ce SCoT, à réfléchir.

Dans ces différents documents, un logo Ecovia vous renvoie à la lecture de l'Etat Initial de l'Environnement pour un complément d'informations.



Parmi les différentes thématiques abordées, l'agriculture est omniprésente. Le monde agricole tient une place prépondérante, tant dans les dynamiques sociologiques, paysagères, qu'économiques, architecturales et démographiques. Cette thématique se décline donc dans tous les carnets.

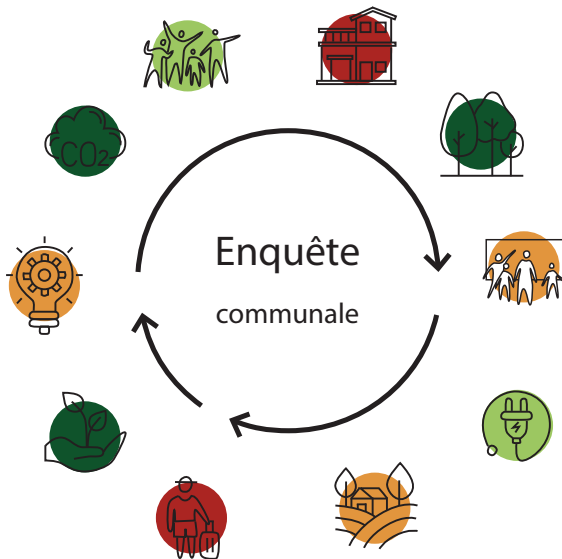


Lors du Bus Tour, les élus ont rencontré des acteurs qui font vivre le territoire, comme ici, au sein de l'entreprise Electravia, installée à Vaumeilh _ Présentation des locaux par Jérémie Buiatti, un des fondateurs _ SCoT Tour, 7-8-9 mars 2022.



Des ateliers ont permis de faire interagir des acteurs divers autour du territoire et des enjeux qui l'animent.
Conversations territoriales_ 29 avril 2022

LA PAROLE DONNÉE AUX ÉLUS ET ACTEURS DU TERRITOIRE



Similitudes et divergences

Selon les communes interrogées, la population a correctement évolué ces dix dernières années. Trois quart souhaitent poursuivre un développement modéré, et un quart aspire à une stabilité avec un renouvellement de la population.

De manière générale, les communes témoignent d'un besoin en logement, en location et accessibilité foncière. Si l'habitat individuel est privilégié, d'autres formes sont encouragées. Leur stratégie, pour attirer de nouveaux ménages, s'appuie en premier lieu par la qualité du paysage et du patrimoine, suivi du prix du foncier. Les objectifs de développement foncier reste mesurés avec 47% des communes qui projettent moins d'un hectare d'extension pour l'habitat, les équipements et les activités.

La moitié des communes estiment avoir un centre-bourg attractif, parfois richement doté de services et de commerces. Les plus petites communes témoignent en revanche d'une attractivité plus restreinte, et d'une dépendance aux bourgs voisins. Afin d'améliorer leurs offres auprès de la population, certains commerces comme la boulangerie (signifiée par 14 communes), une épicerie / multiservices ou un accès à un poste infirmier seraient appréciés. A l'exception de Sisteron, les communes complètent leur offre dans les communes de l'intercommunalité (Sisteron, Laragne, Serres et La-Motte-Du-Caire principalement) et des territoires voisins (Gap, Veynes, Verclause, Remollon ou encore

Un retour individuel de chaque commune

Un questionnaire a été envoyé à chaque commune afin qu'individuellement, elles puissent apporter des informations sur ses acquis et objectifs, informer des projets en cours, ainsi que donner leur avis.

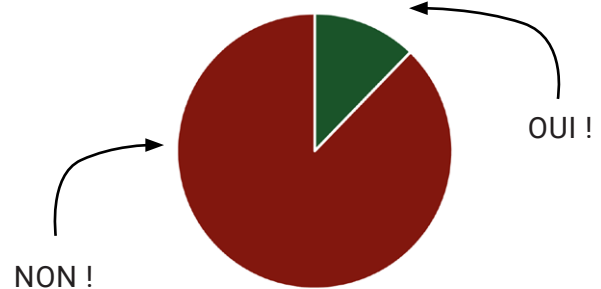
Les informations récoltées permettent d'agrémenter le diagnostic par la lecture d'enjeux partagés et des projets similaires. Elles mettent également en évidence des réalités et prises de position diverses selon les profils communaux. Ces questionnaires constituent une base de données qui saura alimenter l'ensemble du SCoT.

Les communes ont répondu à une série de questions ciblées sur des thèmes variés: population, logement, qualité de vie, économie, paysage, etc. Les communes sont partagées sur plusieurs sujets. Il faut prendre en compte la différence de taille et de population qui jouent sur les réponses formulées.

Peipin) pour effectuer les achats et profiter des services. Les villes aux alentours sont notamment recherchées pour leurs accès aux services de santé, jugés en grande majorité insuffisants au sein de l'intercommunalité, et à l'éducation - un accès qui révèle de grandes disparités selon les communes.

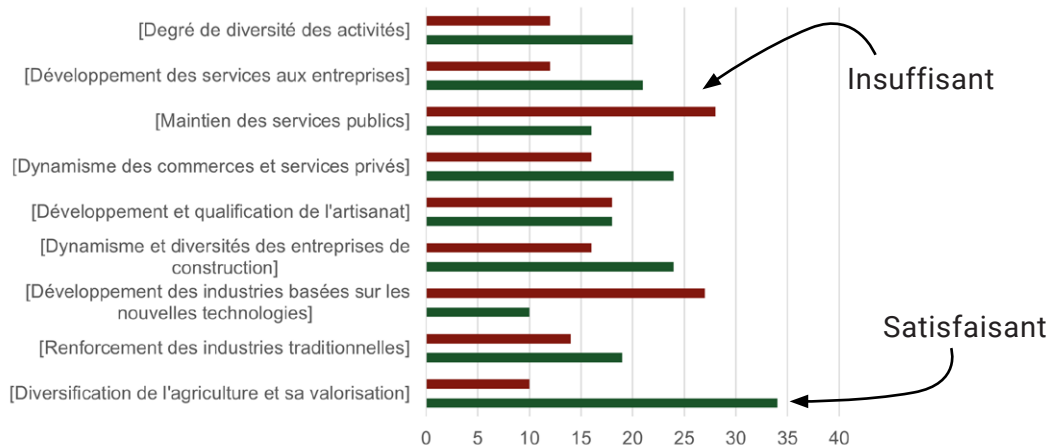
Les difficultés quant à l'accessibilité sont un des sujets partagés. Les infrastructures routières sont satisfaisantes, mais les autres moyens de transport sont mitigés selon la localisation et la desserte, parfois inexistante. Le réseau de bus semble plus accessible et apprécié que le réseau ferroviaire, signifié comme insuffisant à 80%. Les réseaux de mobilités douces, surtout le réseau cyclable, sont également décrits comme insuffisants avec une préconisation de création des voies, et d'une sécurisation.

Selon vous, le réseau de pistes cyclables est-il suffisamment développé ?



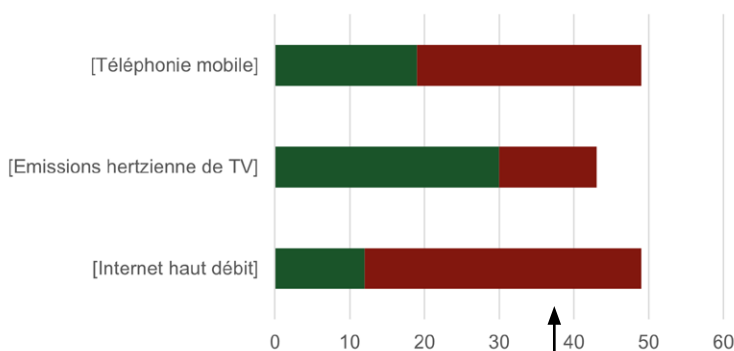
Analyse des réponses aux questionnaires, 2022

Comment jugez-vous l'évolution de ces secteurs économiques sur la CCSB ?



Analyse des réponses aux questionnaires, 2022

Comment considérez-vous la couverture des réseaux ?



Analyse des réponses aux questionnaires, 2022

Axes de progression

Sur les questions économiques, la diversification de l'agriculture et sa valorisation est reconnue comme particulièrement positif, quand le maintien des services publics et le développement des industries basées sur les nouvelles technologies peuvent être largement revalorisés. Ces dernières auront besoin d'une couverture de réseau suffisante, un des axes d'amélioration pressenti.

Au sein des communes, les objectifs de développement, révélés par l'enquête, sont en majorité axés sur la valorisation des produits agricoles, notamment de grande qualité, et le tourisme à haute valeur ajoutée.

Les questionnaires ont permis d'entrevoir différents enjeux (les services de proximité, la mobilité, les projets communaux, le cadre de vie, la construction de nouveaux logement, l'accueil de nouveaux ménages, etc) qui se sont affinés lors de conversations territoriales.

Des conversations territoriales

L'un des ateliers proposés a permis de réunir différents profils d'acteur et des débattre autour de quatre thématiques :

- la vie sur le territoire au fil des saisons
- les ruptures prévisibles et les capacités d'adaptation du territoire au changement climatique
- les atouts et limites d'une armature territoriale qui invite à se réinventer
- les marqueurs d'un territoire rural à haute qualité environnementale.

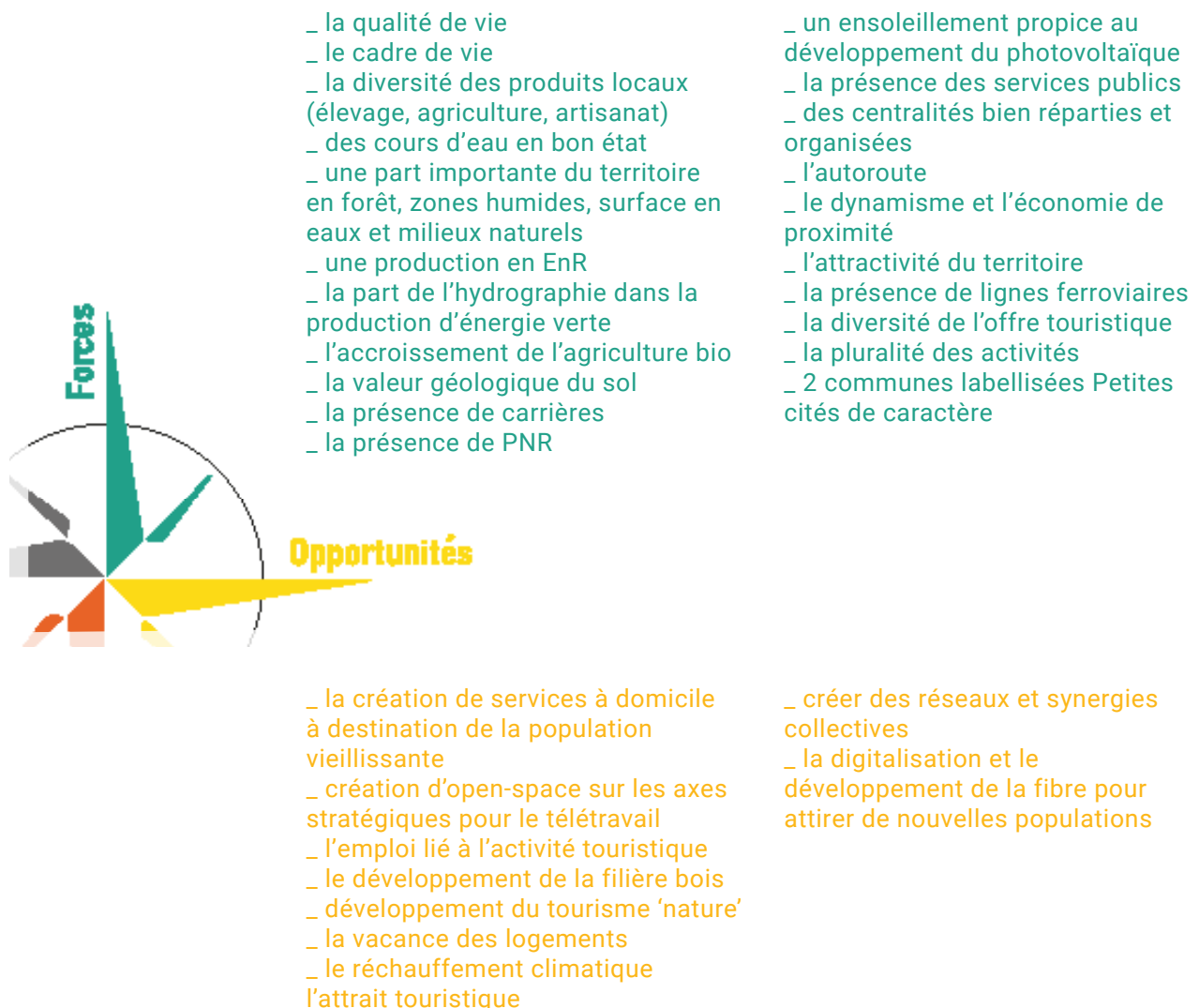
Les groupes constitués ont échangé durant plusieurs heures autour des dynamiques du territoire, à l'aide des chiffres qui leur étaient mis à disposition et des questions préparées pour animer les conversations.

Cet exercice a permis de faire émerger les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire. L'ensemble de ces composants sont venus alimenter le diagnostic et contribue à la formulation du plan proposé.

Les lignes de force et des opportunités

La majorité des atouts énoncés est liée au cadre naturel qui donne un cadre de vie de qualité, une grande quantité de ressources et permet le développement d'activités. La construction d'une armature urbaine adaptée, qui prend en compte des contraintes géologiques et géographiques permet de valoriser ses potentiels, force de la CCSB. Le socle naturel semble également constituer la principale source d'opportunités.

Les dynamiques économiques donnent un caractère attractif au territoire, avec une économie de proximité, pluri activités et qui tend à développer la filière touristique. Le développement du digital et la création de synergies collectives semblent constituer des leviers d'action afin de renforcer l'économie territoriale.



Des faiblesses et menaces : des défis à relever

L'exercice réalisé a mis en évidence les faiblesses et menaces qui constituent en partie les enjeux auxquels est confronté, ou sera confronté, le territoire.

Les inquiétudes sont tournées vers plusieurs catégories:

-l'aspect démographique: la population vieillissante induit une adaptation du fonctionnement du territoire et de ses propositions afin d'accompagner ces populations. Cela induit également un enjeu de renouvellement de la population au détriment d'une perte des services et équipements dédiés ;

- la mobilité ;

- _ un désert médical
- _ une population vieillissante
- _ la quantité d'eau prélevée par habitant
- _ la quantité de GES émise par habitant
- _ la consommation importante de l'énergie
- _ les trois gares ferroviaires peu exploitées
- _ l'importance du bâti énergivore
- _ le peu d'industries
- _ la baisse du nombre d'agriculteurs
- _ la part importante des entreprises à transmettre dans les prochaines années
- _ le réchauffement climatique
- _ le photovoltaïque qui s'implante dans les espaces forestiers

_ les transports en commun inexistant sur les zones rurales

_ le réseau téléphonique et internet peu performant, voire inexistant

_ le manque d'industries

_ la mobilité dominée par l'usage de la voiture individuelle

_ les faibles revenus des résidents et le taux de pauvreté

_ le taux de chômage

_ la baisse des effectifs scolaires

_ peu de terres agricoles en raison du relief, de la forêt et de l'habitat

_ développement diffus de l'habitat : non maîtrisé par l'urbanisme. Constructions éparées et vacantes

_ la faible densité de

_ les voies de commu

_ la concentration des

_ le logement

_ l'eau

_ le réseau de transpo
aujourd'hui pour cons

_ le manque d'ent

d'hôtels et de bistrotts au pays

_ la faiblesse de l'offre locative saisonnière et des séjours touristiques courts

- l'économie : la transmission, l'accompagnement des filières qui s'appuient sur le socle naturel au regard des futures évolutions ;

- le logement : la réponse au besoin de logements adaptés aux revenus et attentes de chacun, la proposition en logement locatif saisonnier, la modernisation du parc ancien énergivore, etc.

-les dynamiques de construction: le développement anarchique des panneaux photovoltaïques ou grignotant sur les espaces naturels, la limitation de l'artificialisation, ...

_ la tension sur la consommation et les usages de l'eau

_ les crises économiques agricoles à venir

_ les difficultés de mobilité et l'accessibilité

_ le coût de l'énergie

_ le vieillissement de la population

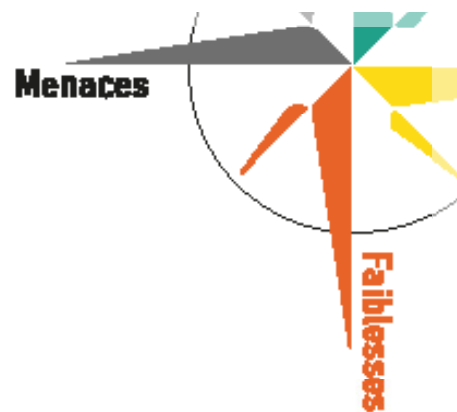
_ les évolutions sociologiques

_ «Zéro artificialisation nette», un risque pour le territoire qui compte peu d'artificialisation et peut pénaliser l'accueil de nouveaux arrivants

_ la fermeture des services publics

_ le développement anarchique des énergies renouvelables

_ le manque de protection environnementale



Regroupement des faiblesses et menaces des 8 boussoles AFOM réalisées pendant les ateliers_ *Conversations territoriales, avril 2022*

La construction du plan prend en compte les points d'intérêt relevés lors de ces conversations territoriales. Par exemple, il a été choisi de réaliser le carnet 1, première partie du diagnostic, en présentant le socle naturel, l'aspect le plus récurrent dans les atouts du territoire et les possibilités qu'il offre.

Certains sujets font l'objet d'un livret particulier comme la mobilité. Même si la notion d'accessibilité se retrouve dans l'ensemble du diagnostic, cette thématique est un enjeu très fort et quotidien pour les élus et la population de la CCSB. Un feuillet spécifique lui est consacré.



Annexe 1.0

Arrêté le : 15.05.2025

Approuvé le : 13.02.2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 13.02.2026

Approuvant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale

Fait à Sisteron, le 13.02.2026